

[Accueil](#) > ... > [Intenter Une Action En Justice](#) > [Où Et Comment](#) > [Coûts](#) > Étude de cas n° 5 – droit commercial – responsabilité - Hongrie

Étude de cas n° 5 – droit commercial – responsabilité - Hongrie

Frais en Hongrie

Frais du mode alternatif de résolution des conflits (MARC)

Étude de cas	Mode alternatif de résolution des conflits (MARC) Cette option est-elle envisageable pour ce type de cas?	Frais Convenus entre les parties et le médiateur (<i>közvetítő</i>) Quiconque engage une procédure ou est partie à un litige en cours peut demander la procédure de médiation du tribunal, qui est gratuite.
Cas A	Oui	Convenus entre les parties et le médiateur. Quiconque engage une procédure ou est partie à un litige en cours peut demander la procédure de médiation du tribunal, qui est gratuite.
Cas B	Oui	

Frais d'avocats, d'huissiers et d'experts

Étude de cas	Avocat	Huissier de justice	Expert
	La représentation en justice est-elle obligatoire?	Le recours à l'huissier est-il obligatoire?	Le recours à l'expert est-il obligatoire?
	Coût moyen		Coût
Cas A	Non	Non	Non. Le tribunal peut commettre un expert à la demande de la partie à laquelle incombe la charge de la preuve, sauf si le tribunal a la possibilité d'ordonner d'office la production de preuves. Il est également possible pour l'une et l'autre des parties de soumettre l'avis d'un expert privé.
	Convenu entre la partie et l'avocat.		En règle générale, l'expert fixe ses honoraires. Si une mesure d'expertise est ordonnée d'office par le tribunal, les honoraires prévus par la loi s'appliquent.
Cas B	Non	Non	Non. Le tribunal peut commettre un expert à la demande de la partie à laquelle incombe la charge de la preuve, sauf si le tribunal a la possibilité d'ordonner d'office la production de preuves. Il est également possible pour l'une et l'autre des parties de soumettre l'avis d'un expert privé.
	Convenu entre la partie et l'avocat.		En règle générale, l'expert fixe ses honoraires. Si une mesure d'expertise est ordonnée d'office par le tribunal, les honoraires prévus par la loi s'appliquent.

Indemnisation des témoins

Étude de cas	Indemnisation des témoins	Les témoins sont-ils indemnisés?	Coût
Cas A	Oui		Les frais relatifs aux témoins sont régis par la loi. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont remboursés, tandis qu'une indemnisation est versée pour le manque à gagner.
Cas B	Oui		Les frais relatifs aux témoins sont régis par la loi. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont remboursés, tandis qu'une indemnisation est versée pour le manque à gagner.

Coût de l'aide juridictionnelle (*költségmentesség*) et autres remboursements

Étude de cas	Aide juridictionnelle	Remboursement des frais	Existe-t-il des cas dans lesquels les frais afférents à l'aide juridictionnelle doivent être remboursés?
Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle?	Quand l'aide est-elle totale?	La partie gagnante peut-elle obtenir le remboursement des frais de procédure?	Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général?
		Oui. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe aux dépens de la partie gagnante, à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, ou si une autre partie peut être condamnée aux dépens indépendamment de la solution du litige.	Si les parties succombent respectivement sur un ou plusieurs chefs, le remboursement est calculé en fonction des moyens sur lesquels elles ont eu gain de cause et tient compte du montant des frais avancés par chacune d'entre elles. Le tribunal peut aussi décider que chaque partie supporte ses propres dépens.
Cf. partie relative à l'aide juridictionnelle	Dans le cas où le total des frais de justice estimés, sur la base des données disponibles, rendrait vraisemblablement impossible le recours au tribunal. En outre, cf. partie relative à l'aide juridictionnelle		Quels frais ne sont jamais remboursés? Si les honoraires de l'avocat sont extrêmement élevés, le tribunal peut, le cas échéant, en réduire le montant. Il n'est pas possible d'imposer aux parties de supporter des frais générés pour des raisons évitables - imputables au tribunal. Le remboursement des dépens de l'instance aux parties ne peut excéder le montant déclaré par les parties.
Cas A			La partie qui bénéficie de l'aide juridictionnelle ne pouvait pas y prétendre. La partie qui succombe est tenue de rembourser le montant des honoraires de l'avocat commis d'office avancés par l'État directement à celui-ci. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe au paiement des honoraires de mandataire, même si elle bénéficie de l'aide juridictionnelle.

Étude
de

cas Aide juridictionnelle

Remboursement des frais

Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle?	Quand l'aide est- elle totale?	La partie gagnante peut- elle obtenir le remboursement des frais de procédure?	Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général?	Quels frais ne sont jamais remboursés?	Existe-t-il des cas dans lesquels les frais afférents à l'aide juridictionnelle doivent être remboursés?
	Dans le cas où le total des frais de justice estimés, sur la base des données disponibles, rendrait vraisemblablement impossible le recours au tribunal. En outre, cf. partie relative à l'aide juridictionnelle				
	Les étrangers ne sont autorisés à bénéficier de l'aide juridictionnelle que dans le cas de contrats internationaux conclus avec l'État hongrois ou en vertu du principe de réciprocité.	Oui. Il y a lieu de	Si les parties succombent respectivement sur un ou plusieurs chefs, le	Si les honoraires de l'avocat sont extrêmement élevés, le tribunal peut, le cas échéant, en réduire le montant. Il n'est pas possible d'imposer aux parties de supporter des frais générés pour des raisons évitables - imputables au tribunal.	Oui, s'il s'avère que la partie qui bénéficie de l'aide juridictionnelle ne pouvait pas y prétendre. La partie qui succombe est tenue de rembourser le montant des honoraires de l'avocat commis d'office avancés par l'État directement à celui-ci. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe au paiement des honoraires de mandataire, même si elle bénéficie de l'aide juridictionnelle.
Cf. partie relative à l'aide juridictionnelle	Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et les ressortissants de pays tiers résidant légalement dans un État de l'Union européenne peuvent prétendre à l'aide juridictionnelle aux mêmes conditions que les ressortissants hongrois.	condamner la partie qui succombe aux dépens de la partie gagnante, à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, ou si une autre partie peut être condamnée aux dépens indépendamment de la solution du litige.	remboursement est calculé en fonction des moyens sur lesquels elles ont eu gain de cause et tient compte du montant des frais avancés par chacune d'entre elles. Le tribunal peut aussi décider que chaque partie supporte ses propres dépens.	pour des raisons évitables - imputables au tribunal. Le remboursement des dépens de l'instance aux parties ne peut excéder le montant déclaré par les parties.	
Cas B					

Frais de traduction et d'interprétation

Étude
de cas Traduction

Interprétation

	Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire?	Coût approximatif?	Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire?	Coût approximatif?
Cas A	Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.	Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Dans les procédures civiles, les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État pour le compte des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou des langues minoritaires. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.	Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.	L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure.
Cas B	Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.	Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État à la place des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou minoritaires dans les procédures civiles. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.	Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.	L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure.

■ Dernière mise à jour: 16/05/2013

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.